

## Codes d'utilisation et certification/qualification des produits

(cette page sera également publiée séparément)

Code d'utilisation	Code de certification/qualification
<b>A</b> Transport par hélicoptère de charges suspendues HESLO 1, 2, 4 et 5 (Logging exclu)	<b>i</b> CE - EU Directive 2006/42/CE relative aux machines, annexe I, art. 4.1.2.5 (AL,EL), avec déclaration de conformité CE
<b>B</b> Transport par hélicoptère de charges suspendues HESLO 1 - 5 (Logging inclus)	<b>ii</b> CE - EU Directive 2006/42/CE relative aux machines, annexe I, art. 6 (personnes), avec attestation d'examen CE
<b>C</b> Transport par hélicoptère de charges suspendues HESLO 3 (Logging seul)	<b>iii</b> CE - EU Directive 2006/42/CE relative aux machines, autres, avec déclaration de conformité CE
<b>D</b> Transport par hélicoptère de charges suspendues, équipements auxiliaires (sans WLL)	<b>iv</b> CE - EN 1677:2000+A1:2008 (accessoires), avec déclaration de conformité CE
<b>E</b> Fixation des charges à l'intérieur de l'hélicoptère	<b>v</b> CE - EN 1492-1, EN 1492-2, EN 1492-4, EN 13155 (élingues textile, autres), avec déclaration de conformité CE
<b>F</b> Transport par hélicoptère de charges suspendues, annexe II (NATO/MIL)	<b>vi</b> autres normes EN, DIN, ISO, VDI (à la demande), avec Certificate of Conformance COC
<b>G</b> Fixation des charges à l'intérieur de l'hélicoptère, annexe II (NATO/MIL)	<b>vii</b> CE - CEE Directive 89/686/CEE relative aux équipements de protection individuelle, EPI de III <sup>ème</sup> catégorie contre les chutes de hauteur/équipements de sauvetage, avec attestation d'examen CE
<b>H</b> Transport de personnes en tant que charges suspendues (Human External Cargo, HEC, complex PCDS)	<b>viii</b> CE - EN: Normes relatives aux EPI contre les chutes de hauteur, conformément à l'étiquetage, avec attestation d'examen CE
<b>I</b> Transport de personnes en tant que charges suspendues (Human External Cargo, HEC, simple PCDS)	<b>ix</b> EASA ED Decision 2014/018/R, annexe VIII, Part SPO, AMC1 SPO.SPEC.HESLO.100(c)(3)
<b>J</b> Transport de personnes à l'intérieur de l'hélicoptère (EMS)	<b>x</b> EASA ED Decision 2014/018/R, annexe VIII, Part SPO, AMC1 SPO.SPEC.HEC.100(c)(3)
<b>K</b> EPI contre les chutes de hauteur utilisés à l'intérieur de l'hélicoptère (dispositifs de fixation des patients, HHO, HEMS)	<b>xi</b> EASA CS-27./29.865 NHEC, avec Certificate of Conformance COC
<b>L</b> EPI contre les chutes de hauteur utilisés avec le treuil de sauvetage (Hoist) et/ou la corde de sauvetage	<b>xii</b> EASA CS-29./29.865 HEC, complex PCDS, avec STC, FORM 1
<b>M</b> Autres équipements	<b>xiii</b> EASA CS-27./29.865 HEC, simple PCDS (EASA CM-CS-005 avec attestation d'examen CE)
<b>N</b> Interventions sur terrain ouvert (traineaux, poignées), avec grue ou chariot de levée (pompiers)	<b>xiv</b> STANAG, avec Certificate of Conformance COC
<b>O</b> Interventions avec treuil de sauvetage ou corde de sauvetage d'un hélicoptère de secours (avec élingue certifiée)	<b>xv</b> LufABw LTF 1670-003, autres, avec Certificate of Conformance COC
<b>P</b> Interventions avec brancard d'hélicoptère de secours	<b>xvi</b> ABC des assistants de vol (FH-SY, OFAC 1996)
<b>Q</b> Autres interventions/équipements	<b>B</b> <b>xvii</b> Information DGUV 214-911 "Sichere Einsätze von Hubschraubern bei der Luftarbeit"
NCAGE SAC17	<b>xviii</b> Autres
	<b>xix</b> Pas de code
	<b>B</b> <b>xx</b> Règlement EU 2016/425 relative aux équipements de protection individuelle (EPI de III <sup>ème</sup> catégorie contre les chutes de hauteur/équipements de sauvetage) avec attestation d'examen EU
	<b>B</b> <b>xxi</b> CH - SR 930.11 LSPro

Tous les produits sont sérialisés, personnalisés (nom du client) et étiquetés conformément aux normes de traçabilité.

La marque CE atteste la conformité à la directive EU 2006/42/CE relative aux machines, ou à la directive CE 89/686/CEE relative aux équipements de protection individuelle (pour la A&H il s'agit surtout d'EPI contre les chutes de hauteur de III<sup>ème</sup> catégorie).

Les facteurs de sécurité requis par la directive CE sur les machines 2006/42/CE ne satisfont pas les exigences requises pour des interventions en hélicoptère. Pour la conception et les calculs de ses produits, la A&H se base sur les valeurs les plus actuelles, et tient compte également de l'EASA CS-27./29.865 et d'autres articles relatifs.

Consultez nos produits sur [www.air-work.com/Equipment](http://www.air-work.com/Equipment) ainsi que les Modes d'emploi et d'entretien (AWA).

**Un seul numéro: +41 41 420 49 64. – Nous sommes toujours à votre disposition ! Contactez-nous !**

<b>A&amp;H ENG, A&amp;H EXP</b>	Développement, certification et conseil	Enrico Ragoni	<a href="mailto:air-work@air-work.com">air-work@air-work.com</a>
<b>A&amp;H MAN</b>	Fabrication, assemblage et finitions	Krzysztof Lukaszweski	<a href="mailto:man-ser@air-work.com">man-ser@air-work.com</a>
<b>A&amp;H SER</b>	Maintenance – repair – overhaul	Krzysztof Lukaszweski	<a href="mailto:man-ser@air-work.com">man-ser@air-work.com</a>
<b>A&amp;H Logistikk</b>	Gestion des commandes et achats	Martin Schnopp	<a href="mailto:office@air-work.com">office@air-work.com</a>
<b>A&amp;H POA</b>	EASA Part 21 G, CH.21.G.0022	Enrico Ragoni	<a href="mailto:air-work@air-work.com">air-work@air-work.com</a>

**Nous sommes vos partenaires. En toute sécurité!**

Member of ...

